

Conditions d'accès spécifiques*
au MASTER en SCIENCES DE GESTION (60 crédits, horaire décalé)
pour les titulaires d'un diplôme universitaire non belge

Le master en sciences de gestion (60 crédits) est principalement conçu pour les titulaires d'un diplôme universitaire de second cycle hors gestion qui désirent acquérir une formation complémentaire en gestion.

CONDITIONS D'ACCES SPECIFIQUES :

- Etre titulaire d'un **diplôme master universitaire non belge** ou son équivalent : minimum 4 ans (=240 Crédits ECTS), mémoire compris, délivré par une institution universitaire reconnue**.

Les diplômes de niveau professionnel ne sont pas acceptés, même s'ils sont délivrés par une institution universitaire reconnue**.

- Avoir des **résultats académiques suffisants**

Pour les titulaires de diplôme(s) universitaire(s) non belge(s), en correspondance avec nos standards académiques, nous demandons des résultats au-dessus de la moyenne pendant le cursus universitaire précédent.

A défaut de résultats suffisants, il sera préférable d'ajouter les résultats d'un des deux tests suivants, GMAT ou TAGE MAGE, datant de moins de deux ans, pour appuyer la demande.

- **Maîtriser la langue** d'enseignement du programme

Les candidats doivent justifier d'un niveau B2 (CECR) en ajoutant, à leur dossier de demande d'admission, le résultat, datant de moins de deux ans, du test DELF ou TCF. Les candidats belges ou qui peuvent justifier de deux ans ou plus d'enseignement universitaire en français ne sont pas tenus de passer l'un de ces tests.

REMARQUE :

- Une expérience professionnelle de 3 années minimum après l'obtention du titre de Master universitaire est vivement conseillée.
- Prérequis éventuels : Le jury restreint se réserve le droit d'ajouter jusqu'à 10 crédits de cours supplémentaires au programme des étudiants à qui il manquerait les bases requises en sciences économiques, en mathématiques ou en statistiques.

* en complément aux [conditions générales d'accès de l'UCLouvain](#)

** The degree(s) must be awarded by an academic institution recognized by UNESCO or recognized by AUF (see <https://www.whed.net/home.php> and https://www.auf.org/les_membres/nos-membres/). Membership of international networks such as CEMS and/or international accreditation such as EQUIS can serve as reference.